



CONSEIL GÉNÉRAL
D'ARNEX
BUREAU

PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU JEUDI 13 juin 2019

Président : Jean-Luc PORCHET
Vice-Président : Sébastien GAUTHEY
Secrétaire : Cathy SIEGENTHALER

Le Président ouvre la séance du Conseil Général du jeudi 13 juin 2019 à 19h35.

Le Président rappelle qu'il faut être assermenté pour pouvoir prendre part aux décisions du Conseil. Il remercie Monsieur Brouet de l'Omnibus, pour sa présence.

Patrick Simonin, membre du Grand Conseil Vaudois, remercie le Conseil d'Arnex de s'être déplacé dans les murs du Grand Conseil à Lausanne. Il remercie également toutes les personnes présentes de s'investir dans la vie de leur village.

Le Président demande si une modification de l'ordre du jour est demandée. Pour sa part, il a reçu un postulat "Demande de rénovation et mise à disposition de l'église". L'ordre du jour est modifié comme suit :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 21 février 2019, joint à la présente convocation
3. Assermentation des nouveaux membres
4. a) lettres et pétitions
b) communications de la Municipalité
5. Comptes 2018
6. Demande de rénovation et mise à disposition de l'église
7. Election du Bureau
8. Divers

L'ordre du jour est accepté par le Conseil.

1. Appel

La secrétaire fait l'appel. 47 membres sont présents, 21 sont excusés et 15 sont absents. Le quorum de 28 membres est donc atteint.

Les membres du bureau présents officieront en tant que scrutateurs pour cette séance.

2. Adoption du procès-verbal du 21 février 2019

Charles Monnier demande ce qu'il en est de la somme de CHF 30'000.- qui devrait figurer dans le budget de l'UAPE. **André Roch, Syndic**, répond que cette somme ira en diminution du compte de l'UAPE.

Charles Monnier relève également que le poste Divers de CHF 25'260.- est élevé pour un compte "divers". **André Roch, Syndic**, répond qu'il s'agit de frais non budgétisés qui

que les piliers en bois tenant la charpente étaient posés sur aucune fondation. Des fondations ont donc dû être faites. La commune va recevoir CHF 135'000.-- au lieu des CHF 80'000.-- prévus par la Fond du sport. Le taux d'intérêt est moins élevé que prévu. Il rappelle également les plans du bâtiment. Le toit des vestiaires et de la buvette est terminé. La pose des tôles anthracite va bientôt commencer. La tuile sera certainement grise comme les lames en façade. Une fouille sera faite pour remplacer la conduite d'amenée d'eau sous-dimensionnée pour le projet. Le chantier avance correctement et avec régularité.

Charles Monnier est passé sur le chantier dernièrement et a constaté qu'ils avaient gardé les WC existants ce qui a permis une économie et en remercie la commune.

Jean-Jacques Monnier demande quand est-ce qu'on pourra choisir le projet de La Place. Deux projets avaient été présentés lors de la dernière séance. **Bernard Bovet, Municipal**, répond qu'ils ont lancé l'étude qui avait été présentée à la dernière séance. Ils attendaient encore sur la famille Favre afin de finaliser l'emplacement des places de parc. Les places de parc seront vers la croisée pour Bofflens, ensuite il y aura la place de détente, puis à nouveau des places de parc vers la terrasse du Toucan.

Josette Bovet demande s'ils ont tenu compte du projet de rénovation du bâtiment du Toucan qui prévoit de raccourcir la terrasse pour mettre des places de parc privées. **Bernard Bovet, Municipal**, répond qu'ils en ont tenu compte.

Patricia Porchet demande s'il la Municipalité est au courant qu'une annonce tourne sur facebook pour un poste d'éducateur social à l'UAPE d'Arnex-sur-Orbe. **André Roch, Syndic**, répond que non.

5. Comptes 2018

André Roch, Syndic, lit le préavis municipal concernant les comptes 2018.

Administration - Diminution des frais de bureau de 3'337.50 en raison du peu d'objets soumis en consultation. Traitement des municipaux avec frais de vacances de CHF 3'138.--. Traitement du personnel, somme augmentée en raison du règlement des heures et du taux d'occupation de la boursière de 10%. Autres charges et frais juridiques, facture Théraulaz & Graf pour litige en cours. Achat mobilier et matériel, forfait mis au budget pas utilisé. Téléphone, internet, frais se rapprochent des comptes 2017. Primes d'assurances, bonus accordé par La Vaudoise. Honoraires, frais de fiduciaire. Transports publics, augmentation de CHF 2'149.90. Dons, aides et subventions casuels, frais en lien avec activités du village. Ecole de musique, augmentation de la cotisation par habitant de CHF 1.--. Participation/subvention Stand de tir de Bofflens, CHF 25'000.-- prévus au budget pas utilisés car solution moins onéreuse en négociation.

Finances - Versement à fonds de réserve débiteurs, ajustement des risques à CHF 22000.--. Augmentation des impôts perçus en 2018 de CHF 420.000 par rapport au budget malgré réévaluation à la hausse des recommandations de l'Etat avec en détail : impôts sur le revenu, entrées supplémentaires CHF 146'275.14 qui comprend le rattrapage pour CHF 115'300.-- des taxations entre 2015-2017. Impôt sur la fortune, entrées supplémentaires CHF 13'154.35. Impôts à la source, entrées supplémentaires CHF 6'297.83. Impôts sur le bénéfice personnes morales, montant négatif CHF 1'072.15 dû à l'ajustement de taxation. Droit de mutation, entrées supplémentaires de CHF 11'557.80. Impôt sur les successions et donations, entrées exceptionnelles de CHF 205'098.30. Impôt récupéré après défalcation recette montant budgétisé sous estimé CHF 6'632.82. Recettes cantonales et gains immobiliers, entrées supplémentaires CHF 34'618.70. Alimentation aux fonds de péréquation, estimation, provision CHF 129'350.-- faite en relation avec les impôts perçus en sus. Fonds de péréquation - à recevoir, année précédente, CHF 71'633.-- reçu début 2019 pour solde de péréquation 2018, somme non-budgétisée. Versement à fonds de réserve, CHF 100'000.-- en raison des entrées d'impôts, mise en réserve pour travaux futurs.

équilibrer les charges et revenus du service des eaux. Vente du gaz, encaissement supérieur de CHF 12'316.86 par rapport au budget en raison du volume de gaz, du nombre d'abonnés et du prix de vente en augmentation.

Récapitulatif des comptes 2018 :

Revenus CHF 2'861'091.51

Charges CHF 2'660'811.25

Excédent de revenus CHF 200'280.26

alors que le budget prévoyait un excédent de revenu de CHF 123'811.--.

Le résultat bénéficiaire est la conséquence d'encaissements supplémentaires d'impôts, rattrapage de la péréquation 2017 et d'autres gains ou frais non dépensés auxquels ont été déduits une attribution de CHF 100'000.-- au fond de réserve pour les futurs travaux et un amortissement extraordinaire sur le patrimoine financier de plus de CHF 93'000.--. Le décompte final de péréquation 2017 reçu du Canton en juin 2018 présente une charge de CHF 349655.-- pour la facture sociale, d'un remboursement de CHF 69'442.-- pour la péréquation directe et une charge totale de CHF 5'133.-- pour la réforme policière. CE qui représente un remboursement de CHF 32'020 par rapport aux acomptes payés en 2017.

La Municipalité invite le Conseil à accepter les comptes 2018 tels que présentés.

Bernard Gauthey, rapporteur, présente le rapport de la commission de Gestion et Finances suite à leur séance du 8 mai en présence des membres, de Monsieur André Roch, Syndic, Madame Carine Gigandet et Messieurs Reynold Michel, Bernard Bovet, Jean-Yves Brechbühl Municipaux. Leur rapport est basé sur les comptes 2018 avec comme comparaison le budget 2018 et les comptes 2017. Le rapport de la fiduciaire OFICO a également été remis.

Les comptes montrent un excédent de revenus de CHF 200'280.26 alors que le budget prévoyait un excédent de revenu de CHF 123'811.--, bon résultat lié aux recettes exceptionnelles des impôts sur les successions et donations pour CHF 210098.--. Il est également lié à des rentrées fiscales supplémentaires relatives à l'impôt sur le revenu et la fortune pour CHF 52'950.-- par rapport à 2017. Concernant les charges, un amortissement exceptionnel a été fait sur le bâtiment de l'ancien battoir pour CHF 93364.--. Les fonds de réserve ont, eux, augmenté de CHF 163'457.00. Une provision a également été faite pour alimenter le fonds de péréquation de CHF 129'350.--. La même opération a été faite pour la facture sociale avec CHF 161'180.--. Au vu de ces très bons résultats, la commission encourage la Municipalité à avancer dans les nouveaux projets et à continuer à entretenir notre patrimoine communal.

La commission propose au Conseil d'accepter les comptes 2018 tels que présentés.

Il n'y a pas de remarques ou questions. L'assemblée vote.

Acceptez-vous les comptes 2018 tels que présentés par la Municipalité ?

Pour: 49

Contre: 0

Abstentions: 1

Les comptes 2018 sont acceptés.

7. Election du Bureau

Le président laisse la parole au vice-président, Sébastien Gauthey pour l'élection du Président. **Sébastien Gauthey, vice-président**, préside l'assemblée le temps de l'élection du président. Jean-Luc Porchet, seul candidat est réélu par acclamation de l'assemblée.

Jean-Luc Porchet, Président, reprend la présidence du Conseil en remerciant l'assemblée pour sa confiance.

Sébastien Gauthey, seul candidat à la vice-présidence, est également réélu par acclamation des Conseillers.

Christine Monnier et Barbara Bovet, scrutatrices, se représentent et sont réélues par acclamation.

Maryline Bissat et Gaël Roch suppléants scrutateurs, se représentent et sont réélus par acclamation.

8. Divers

Le président remercie le Conseil d'avoir joué le jeu et de s'être déplacé à Lausanne pour ce Conseil. Il remercie également Patrick Simonin pour l'organisation de la soirée.

Il rappelle que le prochain Conseil aura lieu le 12.12.19.

Il rappelle à la Municipalité qu'elle doit rendre réponse à la motion de Jean-Christophe Liebeskind et les remercie pour l'apéro offert après le Conseil.

André Roch, Syndic, remercie Isabelle Lavenex pour la bonne tenue des comptes, les autres employés de la commune telle que Christine Monnier qui est présente ainsi que Jean-Luc Porchet pour l'organisation de ce Conseil.

Charles Monnier rappelle qu'en 2021, le collège aura 100 ans. La Municipalité a-t-elle prévu de faire une fête ? Il souhaiterait que quelque chose soit organisé. **André Roch, Syndic**, en prend note.

Le Président clôt la séance à 21H00.

Le Président
Jean-Luc Porchet

La Secrétaire
Cathy Siegenthaler